

**LES HOMMES ET LES FORGES**  
**DANS LE BAILLIAGE DE CHAUMONT**  
du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle (\*)

L'exploitation du fer, dans ce qui fut l'ancien bailliage de Chaumont, est encore présente, aujourd'hui, par la toponymie, les vestiges archéologiques ou les excavations laissées dans le paysage; ces éléments sont une invite constante à une recherche sur un passé actif.

Si le XIX<sup>e</sup> siècle et la période plus récente ont donné lieu à des études sérieuses, l'époque précédente n'a fait l'objet que de recherches partielles, alors que le bailliage concentrait 70 à 75 % de la production de la Champagne, province que Bertrand Gille considère comme la première région productrice de fonte au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais au travers de ce passé, ce sont surtout les hommes qui sont les plus méconnus, que ce soit les «ouvriers du fer», travaillant dans les forges, ou les centaines de bûcherons, dresseurs de cordes, minerons, voituriers indispensables à leur survie, mais œuvrant dans l'ombre. Cette analyse m'a conduite à construire ce travail pour eux et autour d'eux; mais mieux connaître les hommes

---

(\*) Thèse préparée sous la direction de M. Jean-Pierre Gutton, professeur à l'Université Lyon 2, soutenue à Lyon le 14 novembre 1986, devant le jury composé de M. Durand, professeur à l'Université Lyon 2, M. Gresset, professeur à l'Université de Besançon, M. Gutton.

implique aussi de s'intéresser au milieu dans lequel ils travaillent et vivent, soit les « usines à fer » et les communautés villageoises.

\*

\* \*

Pour réaliser cette recherche, je me suis appuyée essentiellement sur des archives départementales et régionales, auxquelles sont venues s'adjoindre celles de la Maison de France, relatives aux propriétés détenues par la famille d'Orléans, dans le bailliage, lorsque des forges y étaient installées.

La série B a fourni l'assise de mon travail notamment par les registres des Eaux et Forêts et ceux des justices seigneuriales. Les premiers, en particulier les registres de la Maîtrise de Chaumont m'ont permis de localiser les forges, de connaître parfois, les noms de leur propriétaire, mais surtout, celui des maîtres de forge, régisseurs ou commis chargés de leur exploitation. Les délits forestiers évoqués en plus ou moins grand nombre, renseignent sur des périodes de pénurie. Enfin, ces registres s'entrouvrent sur les rapports qui peuvent exister entre communautés et maîtres de forge. Toutefois, leurs limites sont certaines. Leur répartition dans le temps est irrégulière, et les renseignements beaucoup plus fournis pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les registres de causes, d'audiences ou d'assises, ne comportent souvent que le nom des partis, leur qualité ou profession, et ne conservent que fort rarement, la trace de ce qui a pu être déclaré de part et d'autre. Les registres d'enquêtes et de procès-verbaux étant à l'opposé, fort riches en informations, puisqu'ils nous transmettent les dépositions des partis et les interrogatoires des témoins. Quelle que soit leur nature, leur apport concerne beaucoup plus les « ouvriers externes aux forges », tels les charbonniers, les dresseurs... que les « ouvriers du fer » eux-mêmes.

Les registres des justices seigneuriales sont doublement enrichissants. D'une part, ils nous renseignent sur la vie privée des « ouvriers du fer » par les actes de tutelle et curatelle, et par les inventaires après décès, lorsqu'il y a des enfants mineurs. D'autre part, ils éclairent la vie des communautés en nous transmettant des comptes rendus d'assemblées, des rapports sur les délits et faits divers, des

comptes rendus d'adjudication de biens dépendant des communautés.

Autre source essentielle, la série C. Bien que celle-ci comporte surtout des documents du XVIII<sup>e</sup> siècle, voire des dernières décennies ayant précédé la Révolution, ils n'en sont pas moins, fort divers. Les archives des élections, des subdélégations de Bar-sur-Aube, Joinville, Langres ou St-Dizier comprennent des requêtes émanant d'individus ou de communautés, des correspondances échangées par le subdélégué avec ses administrés ou avec l'Intendant. Ces informations sont complétées par celles extraites de quelques liasses des Archives de la Généralité, tant en ce qui concerne les rapports existant entre le pouvoir et les maîtres de forge, que ceux entretenus par ces derniers avec les communautés ou les particuliers. Quelques documents fournissent, en complément, d'utiles renseignements économiques.

Les registres notariés de la série E me sont apparus comme les plus instructifs quant aux rapports sociaux. Ils nous permettent d'entrer, modestement, dans la vie privée des «ouvriers du fer» et des maîtres de forge, à partir des promesses ou contrats de mariage, des inventaires, des testaments, des partages successoraux, et des affermages de terre. Leur apport économique n'est pas pour autant négligeable. Ils contiennent des affermages de forge et surtout, mais en trop petit nombre, des marchés de travail; marchés qui peuvent être passés aussi bien par des «ouvriers internes», que par des «ouvriers externes».

Les séries G, H, J sont ici confondues, car porteuses des mêmes types de documents : lettres de particuliers (série J) ou de membres du clergé (série G, cures, et série H), mémoires faisant référence à des chicanes judiciaires, baux passés sous seing privé, procès-verbaux de visite de forge. Tous ces documents peuvent apporter des compléments d'information, mais abordant le plus souvent des cas particuliers, ils ne sont utilisables que dans la mesure où ils sont confirmés par d'autres documents. Les registres d'insinuations de l'évêché de Langres qui appartiennent à la série G, et contenant des dispenses de mariage pour consanguinité, ont permis d'établir une partie des liens unissant plusieurs familles

de maîtres de forge, mais n'ont fourni que des renseignements partiels sur les ouvriers, les activités professionnelles étant rarement portées pour les catégories sociales les moins aisées.

Les Archives de la Maison de France sont venues dans une large mesure, compléter les sources locales. Même si les indications sont fort insuffisantes pour toutes les « usines à fer » dépendant des terres de Joinville, les documents en émanant ont largement contribué à une approche plus précise de la vie des forges, notamment pour le Sud-Ouest du bailliage. Ces archives apportent des séries de baux ou de rendus de forges, ainsi pour l'usine de Châteauvillain, ils couvrent toute la période XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, permettant de lire une certaine évolution; quelques copies de baux du XVI<sup>e</sup> siècle, voire même antérieurs, autorisent quelques comparaisons. Certains documents relatifs au tirage de la mine à Latrecey évoquent les difficultés engendrées par une exploitation exclusivement réservée à l'usage des fermiers de S.A.S.. Des mémoires rédigés par les maîtres de forge fermiers, ou par les régisseurs des domaines transmettent d'utiles informations sur l'intérêt économique des forges et sa variabilité dans le temps.

\*  
\* \*

Au fur et à mesure de la lecture des documents, un certain nombre de points forts sont apparus :

- une forte imprégnation régionale du monde du fer,
- un monde de la forge relativement ouvert,
- un monde du fer original.

#### *Une imprégnation régionale forte*

Cette appréciation repose sur deux points essentiels, d'une part, des liens très étroits entre les « usines à fer » et la nature, d'autre part, des hommes qui sont pratiquement tous originaires du milieu local.

### *Les forges et la nature*

Elles marquent le tissu rural par leur présence. Les «usines» investissent les vallées et les abords des villages (main-d'œuvre oblige !), par leurs bâtiments, par les biefs multiples, par les excavations qui trouent les finages proches, afin d'assurer leur ravitaillement en minerai de fer. Cet impact va évoluer entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles, les usines se multipliant. Même si l'absence de documents peut avoir provoqué l'omission de quelques sites d'usines au XVI<sup>e</sup> siècle, il n'est pas douteux que leur nombre se soit accru entre les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles; ceci, malgré des crises de production affirmées à la charnière de ces deux derniers siècles, et à la veille de la Révolution.

Elles utilisent la nature, en détournant l'eau qui permet d'actionner marteaux, martinets et soufflets, et de nettoyer la «mine». Elles dévorent la forêt aussi bien comme matériau, que sous la forme de charbon de bois; produisant ainsi une pénurie de bois dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement dans le Nord-Est où l'arpent de bois se vend de 90 à 100 livres, soit plus du double du prix pratiqué dans la zone méridionale (40 à 45 livres). Elles excavent le sol pour en extraire la «mine»; les lieux d'exploitation étant rarement éloignés de plus d'une vingtaine de kilomètres des forges, puisque la «mine» aux dires du subdélégué de Joinville (enquête de 1772), se trouve à peu près partout en surface; l'exception est celle des Lacets de Mélaire, situés à proximité de Poissons, qui en raison de la richesse du minerai extrait, ravitaillent la plupart des «usines» des vallées de la Marne et du Rognon. Mais à l'inverse, la nature leur impose son rythme. Les forges ne «vont», suivant l'expression utilisée à l'époque, que si les eaux ne sont ni trop rares, ni trop abondantes; en fonction des cours d'eau sur lesquels elles sont installées, leur activité s'étale sur une période de six à dix mois, les forges du Nord-Est étant en ce domaine les plus avantagées. Ces dernières constatations posent la question du devenir des hommes durant le chômage de la forge, et celle d'une attitude différenciée des ouvriers en rapport avec le temps de travail. L'abondance ou la pénurie en bois ont largement contribué à la réglementation des feux, surtout après la Réformation de 1729/1731. Le manque de bois, particulièrement criant dans le Nord-Est

du bailliage, a poussé les maîtres de forge à rechercher de nouveaux procédés (seconde moitié du XVIIIe siècle).

L'agriculture superpose son propre rythme à celui de la nature. Les activités à temps partiels nécessitées par le fonctionnement des « usines » : abattage des arbres, dressage des fourneaux, cuisson du charbon, extraction et « voiturage » de la « mine », se font le plus souvent durant les périodes creuses de l'activité agricole.

A ces aspects purement matériels s'adjoignent des caractéristiques humaines.

### *Des hommes du cru*

Les ouvriers du fer, tout autant que les maîtres de forge, sont originaires du bailliage, les exceptions étant limitées. Cette forte présence indigène est particulièrement nette chez les forgerons (terme générique utilisé pour désigner tous les ouvriers du fer quelle que soit leur qualification). Il est ainsi possible de distinguer au moins deux bassins de recrutement, l'un au Sud-Ouest, l'autre dans la vallée de la Marne. Cette situation contribue d'ailleurs à rendre toute identification impossible, en l'absence de référence à l'activité de la personne nommée, les noms de ces hommes se confondant avec ceux des autres ruraux.

Ce constat soulève des interrogations quant aux rapports que les « ouvriers du fer » ont pu entretenir avec les communautés villageoises dont il sont issus ou auprès desquelles ils vivent. Il semble que les liens avec la communauté d'origine demeurent étroits, et que la cohabitation, là où elle existe, n'ait pas entraîné, le plus souvent, d'animosité entre les deux groupes.

Le recrutement local touche de la même façon les ouvriers extérieurs à la forge et les commis, régisseurs, maîtres de forge. Bien que ces derniers appartiennent à un milieu social bien distinct, ils attendront la seconde moitié du XVIIIe siècle, et une envolée des cours des baux, pour s'associer à des personnes extérieures au bailliage, mais originaires des régions proches.

### *Un monde ouvert*

Les usines s'ouvrent sur le monde extérieur, et les forgerons conservent des liens avec le monde rural. Ces deux éléments contribuent à créer une certaine connivence entre les communautés villageoises et les forges.

### *Des forges non encloses*

Les forges sont rarement installées dans des écarts, les exceptions étant essentiellement, le fourneau des Dhuys travaillant pour Clairvaux, et celui du Vultu, près d'Orquevaux. Même si, pour des raisons de sécurité évidentes, les bâtiments se localisent en amont ou en aval du village, ils ne sont jamais très éloignés des dernières maisons, que ce soit le fourneau, ou la forge (ce dernier terme utilisé en complément de celui de fourneau, ne concerne que les ateliers de transformation de la fonte), les deux étant d'ailleurs proches l'un de l'autre, puisque le commerce des gueuses est très réduit. Les murs d'enceinte pourraient contribuer à donner des «usines» une image de monde clos. Mais s'ils sont attestés pour certaines grandes forges, ils sont souvent incomplets. A cet égard, la forge de Châteauvillain, enclose dès 1687, fait un peu figure d'exception. Et les murs, lorsqu'ils existent, visent moins à couper l'«usine» des communautés villageoises, qu'à protéger les matières premières des vols éventuels.

### *Des liens étroits avec le monde rural*

Le recrutement d'une main-d'œuvre locale favorise des comportements sociaux proches de ceux des autres membres des communautés villageoises; la criminalité ou la violence ne sont pas plus développées chez les ouvriers du fer, que dans les autres catégories. Les mariages contribuent à l'insertion des «ouvriers» dans le monde rural, le monde du fer s'ouvrant par ses femmes à celui de la terre, ce qui contribue à maintenir des liens étroits avec les communautés d'origine de l'un ou l'autre époux. Malgré les lignées de forgerons, l'appel à un «sang nouveau» n'est pas exclu.

### *Une certaine connivence*

Les communautés sont appelées, par l'intermédiaire d'une partie de leurs membres, à contribuer de façon non négligeable au travail des forges. La proportion est à peu près de un à neuf, entre les ouvriers internes et les ouvriers externes; les grandes forges emploient chacune près d'une centaine de manouvriers, vigneron, laboureurs. Si les documents révèlent de nombreux procès pour gages non versés, les rivalités apparues entre les manouvriers montrent l'intérêt de tous pour ce complément de ressources non négligeable que représente le travail pour les forges. Un intérêt commun semble donc guider communautés et maîtres de forge, surtout quand les premières sont propriétaires de terres à mine, comme c'est le cas à Poissons ou à Marault, ou de bois. Malgré quelques conflits attestés, ce qui domine c'est une volonté de collaboration, en raison d'un intérêt mutuel.

Mais les données précédentes ne doivent pas nous faire oublier que nous sommes en face d'un monde qui a sa propre personnalité.

### *Un monde original*

Cette originalité réside en partie dans l'implantation de la forge, mais surtout dans les hommes qui la font valoir, que ce soit les maîtres de forge ou les ouvriers du fer.

### *Une empreinte dans le paysage*

Les « usines » impriment leur marque dans le paysage, puisque nous l'avons dit, elles s'installent aux portes des villages, dans une région où l'habitat groupé domine. Si elles ne sont que rarement encloses, leurs bâtiments industriels, bien qu'utilisant les mêmes matériaux, souvent plus vastes et plus hauts (fourneau) que les bâtiments ruraux voisins, contribuent à les en distinguer.

Les forges ordonnent la nature autour d'elles, en créant des retenues d'eau, en développant les taillis et certaines espèces forestières tels que charmes et chênes. Elles ont ainsi créé une empreinte non encore effacée.



### *Un élément dynamique*

Les maîtres de forge qui semblent avoir pratiqué une endogamie extrêmement poussée, surtout au Sud-Ouest du bailliage où les intérêts financiers en jeu étaient plus importants, n'en ont pas moins représenté un élément dynamique. Ils se sont montrés capables de réflexion quant à leur activité et certains ont même tenté d'innover, en allant jusqu'à utiliser le charbon, comme le confirme l'enquête de 1788. Il suffit de citer les noms de Bouchu, Grignon ou Le Blanc du Buisson ! Peut-être n'est-ce pas tout à fait un hasard, si les maîtres de forge propriétaires exploitants deviennent plus nombreux au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### *Des ouvriers du fer*

Ces hommes très spécialisés, vivent pour la majeure partie d'entre eux, en marge de la terre, la considérant davantage comme une assurance, que comme un bien d'exploitation. Leur mobilité accentue cet effet et contribue à leur conférer un mode de vie original face à ces populations villageoises beaucoup plus sédentaires, y compris au XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque cette mobilité s'amoindrit, sans pour autant disparaître.

Le logement d'une partie au moins d'entre eux, sinon de tous, suivant les « usines », près de leur lieu de travail, permet une certaine individualisation du groupe.

Bien qu'ayant un niveau de vie légèrement supérieur à celui des manouvriers, voire proche de celui de la petite bourgeoisie des campagnes pour ceux que la hiérarchie des forges place au premier rang : tels fondeurs et marteleurs, les forgerons continuent à tisser des alliances avec les familles de petits laboureurs ou de petits artisans.

Toutefois, si cette réussite économique reconnue par le fisc est niée par la réalité sociale, nous en trouvons des traces dans le mode de vie. Les tissus des vêtements sont souvent plus riches que ceux des paysans. « Les ouvriers du fer » recourent plus fréquemment aux soins médicaux. Enfin ils se préoccupent de l'instruction des enfants, y compris des filles, notamment dans la vallée de la Marne où 75 % des forgerons sont capables de signer.



**Logement ouvrier à Écot-la-Combe**

Certains éléments intérieurs, dont les cheminées, permettent de dater au moins certaines parties de ces logements du XVIII<sup>e</sup> siècle.

\*  
\* \*

«Les usines à fer», comme les hommes qui y travaillent font partie intégrante du monde rural; les rivalités voire les luttes ou les ententes qu'elles ont suscitées, en sont une preuve. Les ouvriers du bailliage apparaissent ainsi, comme les premiers membres d'une classe ouvrière, avant la date, étant en grande partie détachés de la terre. Il ne semble pas en ce domaine que de grandes transformations ne couvrent pas de façon égale, toute la période.

*Edith CLÉMENT*